



# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2024\_006

L'an deux mille vingt-quatre, le **12 Février** à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Wanchy-Capval.  
Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : SPAD – Convention 2024

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 29

Absents : 1

Absents excusés : 3

Pouvoirs : 0  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Boinet Olivier

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine Abs ex
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud Abs, M. ROBIN Emmanuel
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude Abs ex, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine Abs ex
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINTE-PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Le conseil communautaire délibère et décide de signer la convention de fourrière animale, avec le SPAD de Saint Aubin sur Scie, pour l'année 2024. Le montant de l'indemnité est de 5 195€.



Pour extrait conforme, La Présidente

Mme BILOQUET Armelle